

Géographie de Rousses ¹

La commune de Rousses est située dans un climat sain et sauf. Quoique minime elle représente quelques sites pittoresques et dont il sera parlé plus bas et ci-derrière. Elle est limitée au nord par celle de Vébron qui vient répandre ses doux zéphyrs et qui lui ouvre un écoulement satisfaisant par le moyen de la rivière du Tarnon. Au midi elle borne celle de Bassurels ainsi que sur le point opposé à l'est. A l'ouest elle est limitée par celle de Fraissinet et Gatuzières ² c'est le point opposé au couchant. Enfin au nord par la montagne de l'Hospitalet.

La commune de Rousses est circonscrite par la montagne de l'Egoual (ou Houal) au midi, au levant par la montagne de l'Hospitalet (ou Espitalet) A ³ l'ouest par le Causse nègre (ou Caussé néggré) et s'ouvre au nord par la rivière du Tarnon (ou Tarnou).

Malgré la petite étendue de cette commune l'agrément est satisfaisant et l'habile géographe pourrait en donner une esquisse curieuse surtout dans la belle saison en se promenant sur les quatre plateaux des montagnes ci-dessus expliquées.

La population de la commune offre un chiffre de 380 habitants qui peuvent être répartis de la manière suivante :

Villages	Maisons	habitants	Feux
Noms français / Noms patois			
Rousses / Rousses	34	113	39
Ablatats / Lous ablatataits	12	46	14
Montcamp / Mouncan	9	26	9
Massevaques / Massebaquos	21	75	17
Carnac / Carnac	10	28	11
5 villages	84 maisons	328	90
	Hameaux		
Pre- Nouveau / Prat- Nouvel	1	17	2
Issaltaldou / La Brasque	1	9	1
Guas / L'ou quas	2	17	3
Cabrillac / Cabrillac	1	7	1
4 hameaux	5	50	7
	Fermes		
Rezouard / Razoir	1	2	1
	Chateaux		
Roussels / l'ousroussel	1		
Maisons en tout	villages	habitants	feux
Resultats	90 maisons	380 habitants	98 feux

On remarque dans cette commune l'ancien château des Roussels qui du temps des Camisards servait de refuge aux grands seigneurs. C'est dans ce château que Mr de Vernis pendant la belle saison y venait prendre l'air doux et bon qui sort de la rivière répandant ses doux zéphyrs.

Un seul chemin est remarquable et traverse la commune depuis le hameau de Cabrillac jusqu'à l'Hospitalet. Ce chemin est bien praticable chaque foire de Barre. Il est classé comme chemin de petite communication.

Une draye ou drayo traverse la commune de Rousses depuis bien de longues années en suivant les limites de cette commune avec celles de Bassurels et longeant le plâteau ⁴ de la camp de l'Hospitalet.

¹ Ce texte a été écrit en 1862 et je le recopie en 2006, soit 144 ans plus tard.

² Je conserve sa ponctuation

³ sa ponctutaion

⁴ Il l'écrit ainsi

On remarque trois principales montagnes dans la commune de Rousses et dont j'ai parlé précédemment savoir : 1° la montagne de l'Egoual 2° celle de l'Hospitalet 3° enfin le Causse-nègre.

On y voit encore d'autres Pics ou Trucs ⁵ les voici :

1° le truc de Massevaques, 2° le truc de Marcayrès, 3° le truc des Tunes, 4° le truc de Carnac, 5° le truc de Montcamp.

La commune de Rousses est enfin arrosé ⁶ par le Tarnon qui achève de rendre le village agréable soit par les doux zéphyrès soit par l'arrosement des prés et jardins.

Deux moulins considérables sont situés le long de la rivière, un au pont vieux de Rousses, l'autre au hameau du Pré-nouveau.

Ce dernier est remarquable et moud toute l'année de sorte que pendant la sécheresse il sert à quelques communes voisines.

Cette rivière prend sa source près de l'Egoual traverse la commune et va se jeter dans le Tarn près de florac ⁷. Une autre rivière importante encore qui prend sa source au pic de Massevaques arrose la commune et vient se jeter dans le Tarn ⁸ à Rousses.

On remarque encore dans cette seconde rivière une jolie cascade intéressante ⁹ entre deux rochers. Cette eau tombe de si haut qu'elle reflète les couleurs de l'arc-en-ciel.

Ce gouffre porte le nom de deux jets d'eau (ou gour dés très pissols). A l'embouchure de cette rivière on en trouve un autre aussi intéressant nommé le Tapoul (ou gour del Tapoul). En descendant le long de la rivière un troisième est non moins important par sa curiosité il est situé dans un détroit resserré où personne n'a jamais vu le fonds. Ces trois gouffres sont très poissonneux et de temps à autres on sort des truites de 1 à 2 kilogr.

De tout côté de ce troisième gouffre on remarque un site pittoresque de rochers qui frappent la vue et qu'on dirait travaillés artistement par les Romains.

En outre ces deux rivières laissent un profit assez considérable aux habitants de Rousses à cause de la pêche.

On remarque encore dans cette commune le ravin des Ablatats qui nourrit beaucoup de truites, le ravin de Montcamp, le ravin du Marcayrés, le ravin de Rousses et celui de Carnac.

Tous ces cours d'eau prennent leur source à la Montagne de l'Hospitalet et de Massevaques et coulent du midi au nord.

La commune de Rousses possède deux forêts ¹⁰ celle de Montcamp où les habitants de Rousses en prennent une partie de leur bois de chauffage ou de production. Celle de Massevaques qui n'appartient qu'à ses habitants et qui leur donne un bon produit.

Pendant l'hiver quelques propriétaires construisent du boisage nécessaire aux Charrons et aux Charpentiers sans oublier les propriétaires. Ce qui fait que le petit village de Massevaques ne se trouve pas privé d'argent.

La Commune forme une seule vallée qui porte le nom (vallée de Rousses) ^{11 12} Tout autre temps était appelée : Commune de Rousses mandement de Fraissinet paroisse de Fraissinet.

Observations Générales sur les mœurs, Caractères et Coutumes des habitants ¹³

Les habitants de la commune de Rousses sont peu agréables peu reconnaissants ; ils ont le caractère changeant et se laissent aller facilement au gré de leur caprice. La tendresse n'agit pas sur eux. Ils sont tout peureux et se laissent influencer assez facilement

quoique un peu tenaces ils conservent longtemps l'inimitié. Ils ont un caractère grossier. D'après cela ils ont la bonne habitude de n'être pas politiques ni flatteurs. Ce qu'ils pensent ils disent ; ils n'ont point de secrets cachés tout est dévoilé en public. Ils sont assez charitables dans leurs actions et non dans leurs discours. Pour ce qui concerne l'agriculture ils sont assez laborieux et économes. Je veux dire un peu trop égoïstes ; ils ont aussi la mauvaise habitude de jurer et de n'être pas assez dévots.

Au lieu de bien profiter du saint jour de dimanche, ils l'emploient au travail et à leur trafic hospitalier.

⁵ sa ponctuation

⁶ Je laisse à l'auteur, que j'admire avec émotion par ailleurs, la responsabilité orthographique, ainsi que son style et sa graphie.

⁷ Il a mis une minuscule.

⁸ Il voulait dire « Tarnon », j'imagine

⁹ Le latin « inter-esse » = « être entre », « interest » = « il y a de la différence » en particulier « entre le fait qu'une chose ait lieu ou non » d'où « il importe » ; cela a donné au XIV^e siècle « intéresser », qui s'écrit avec un seul « r ».

¹⁰ sa ponctuation

¹¹ les parenthèses sont de l'auteur ; je ne sais si les parenthèses étaient les guillemets de l'époque

¹² Le style de l'époque.

¹³ de la commune de Rousses

L'avarice fait le comble de leurs actions et s'ils étaient si ¹⁴ adroits que les Cévenoles leur position serait meilleure. Ils n'ont point d'industrie, seulement chaque paysan cultive son champ et récolte de quoi suffire à ses besoins. Le sol est bon et fertile et se récolte dans Rousses beaucoup de blé, d'avoine, de châtaignes et de mil ¹⁵, de pommes de terre etc... Cette nourriture sert beaucoup à nourrir du bétail de laine bœufs vaches etc

Voilà ce qui prouve l'ignorance des habitants de cette commune.

Pour conclure ces observations générales il nous reste à dire quelque chose touchant la commune de Rousses. Cette localité se partage en cinq petits villages qui n'ont pas les mêmes principes ni les mêmes coutumes. D'abord Massevaques et Montcamp ont été dans tous les temps les principaux villages protecteurs de l'instituteur habitant la commune de Rousses.

Cela provient que les pères de famille sont indépendants qu'ils vivent commodément. Au contraire dans Rousses même, il y a trois individus à l'exception de Mr le Maire qui gouvernent le pays et voici la preuve : tous les pères de famille presque en général ne possèdent aucune instruction sont pauvres et ces derniers sont obligés de plier le genou et de vivre sous la dépendance :

Voilà presque toujours d'où sortent les pièges qui sont tendus contre l'instituteur, dès que ce dernier a le malheur de manquer l'un de ces trois individus influents.

On ne remarque dans cette commune aucune émigration dans certaines époques comme dans bien des communes des Cévennes.

Il ne s'y fait que quelques échanges avec les habitants du Gard en châtaignes, blé et fourrage contre du vin et autres comestibles.

Il n'y a aucune industrie.

Il nous reste à dire bien des choses touchant l'instruction primaire les voici :

Aucune société n'est établie dans ce lieu et l'instituteur est obligé de converser restant au près de sa femme et de ses enfants.

Point de pasteurs domiciliés dans la commune, point de sociétés savantes. Il faut que l'instituteur soit assujéti à demeurer auprès de quelques enfants ne restant en classe que quelques mois et puis quittant l'école pour aller garder des moutons des bœufs vaches etc. ou traîner la Charrue.

Quelles conséquences tirer de là ? concernant l'Instruction les voici : Encore les propriétaires se laissent conduire comme de jeunes agneaux par l'influence de quelques individus leur devant quelque chose.

Ces derniers pour se venger souvent de leur instituteur cèdent facilement aux abus et se déclarent ennemis publics de celui ou de ceux qui sont les seconds pères de leurs enfants.

Leur principale habitude ou leur grande affection est d'avoir souvent d'instituteurs nouveaux.

Heureux l'instituteur qui sait prendre toutes les précautions nécessaires pour obvier à tous ces inconvénients !

Voilà ce me semble certifié ¹⁶ juste la description de Rousses les mœurs le Caractère et les habitudes.

Il est très nécessaire, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, que vous soyez en mesure de savoir tout.

Je n'ai pas expliqué ces dernières observations par mécontentement. Au contraire je suis bien vu et aimé à Rousses ; mais j'aime monsieur l'Inspecteur d'Académie, de vous prévenir afin que si je me trouvais dans les mêmes circonstances de mes collègues précédents

Vous puissiez en être prévenu et connaître les abus.

Daignez s'il vous plaît, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, agréer l'assurance du plus profond respect avec lequel je suis

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Alexandre Rodier

Rousses ce 30 juin 1862

¹⁴ on disait ainsi à l'époque et pas encore « aussi »

¹⁵ je ne sais ce que c'est.

¹⁶ on pourrait mettre un « e ».